REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN





Note d'informations

Juin 2017



COMITE DE DIRECTION			
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE		
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR		
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE		
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR		
Chef du Bureau des Statistiques Sociales	Nalar Kouady Serge MANEL		
Equipe de rédaction	Tidiane Kamara Alioune Tamboura		

Cette note d'informations présente les principaux résultats de l'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) au premier trimestre 2017. Entièrement financée par la Banque mondiale (BM) dans le cadre du projet Statistics for Results Facility (SFR), l'enquête a été réalisée au Sénégal du 01 au 31 mars 2017 par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél. : (+221) 33 869 21 39

Fax : (+221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.sn

I. Le niveau d'activité

La population active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler et qui occupent un emploi (y compris les aides familiaux) ou qui, étant inoccupés, sont à la recherche active d'un emploi et disponibles à l'occuper s'ils en trouvaient. Le taux d'activité est la part, exprimée en pourcentage, de la population active dans celle en âge de travailler. Cette statistique est calculée pour la population ayant dépassé un âge spécifié.

Durant le premier trimestre 2017, plus de la moitié (56,3 %) de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) a participé au marché du travail. En milieu urbaine, ce taux d'activité des 15 ans ou plus a été de 55,4 %, contre 57,4 % en milieu rural. En revanche, il a varié sensiblement selon le sexe : alors que 64,4 % des hommes âgées de 15 ans ou plus ont été sur le marché du travail, ils n'ont été que 49,6 % pour les femmes en âge de travailler [Graphique 1].

70 64,4 57,4 56,3 55,4 49,6 50 40 30 20 10 0 Urbain Rural Homme Femme Ensemble National Milieu de résidence Sexe

Graphique 1 : taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

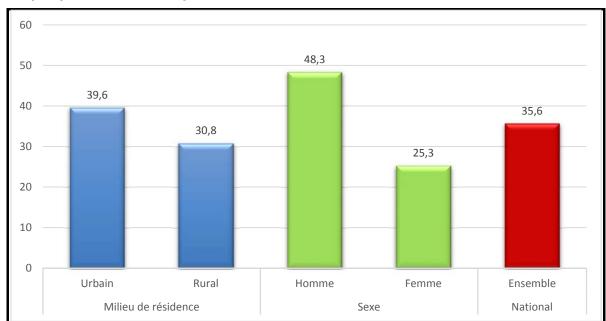
Source: ENES 2017 1er trimestre, ANSD

II. Niveau d'emploi

Les personnes pourvues d'un emploi sont celles ayant dépassé un âge spécifié qui, durant une période de référence telle qu'une semaine, ont travaillé ne serait-ce qu'une heure pour une rémunération en espèces ou en nature ou pour un bénéfice. Dans ce qui suit, les personnes dans l'emploi sont réparties en deux catégories : l'emploi salarié et l'emploi indépendant (non salarié, mais qui donne suite à un

bénéfice). Cette section décrit ces deux catégories en fonction des secteurs d'activités.

Au premier trimestre 2017, plus du tiers (35,6%) de la population de 15 ans ou plus détenait un emploi. Le taux d'emploi varie selon le milieu de résidence. Il est plus élevé en milieu urbain où 39,6 % de la population en âge de travailler étaient en emploi contre 30,8 % en milieu rural. Des variations plus importantes encore, sont observées entre les hommes et les femmes. Pour les premiers, le taux d'emploi était de 48,3 % pendant le premier trimestre de 2017 contre 25,3 % seulement pour les seconds [Graphique 2].



Graphique 2: taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

Source: ENES 2017 1er trimestre, ANSD

2.1 Emploi salarié

Cette catégorie est formée d'employés rémunérés ou de personnes en apprentissage ou en stage, mais disposant d'une rémunération, tel que spécifié dans les résolutions de la 19^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST).

Au premier trimestre 2017, 42,6 % de la population en emploi au Sénégal exerçaient un emploi salarié.

Emploi salarié selon le milieu de résidence et le sexe

Des écarts se dégagent selon le milieu de résidence. Le taux d'emploi salarié en milieu urbain est plus important qu'en milieu rural, soit respectivement 48,8 % et 32,9 %. Ces écarts sont encore plus accentués selon le sexe, avec 52,8 % des hommes en emploi disposant d'un emploi salarié contre 26,7 % chez les femmes.

Les répartitions des employés salariés selon le milieu de résidence (69,9 % en milieu urbain contre 30,1 % en milieu rural) et le sexe (75,6 % chez les hommes contre 24,4 % chez les femmes) demeurent très inégalitaires.

Emploi salarié selon le secteur d'activité

Au premier trimestre 2017, la répartition de la population dans l'emploi salariée selon les secteurs d'activités indique que ce sont les branches d'activités « Activités de fabrication » (17,0 %); « Construction » (12,4%); « Enseignement » (12,1%); « Commerce et réparation » (11,4%); « Transport et entreposage » (9,5%); « Activités spéciales des ménages » (8,7%); et « Agriculture, sylviculture, pêche » (8,0%) qui regroupent la plupart des employés rémunérés.

Salaire moyen des employés par secteur d'activité

Au premier trimestre 2017, le salaire moyen mensuel d'un employé est estimé à 125 437 FCFA. Il est de 137 225 FCFA pour les hommes contre 88 959 FCFA pour les femmes salariées. Il varie aussi en fonction du milieu. En effet, un salarié en milieu urbain gagne en moyenne 142 806 FCFA contre 85 144 FCFA en milieu rural.

2.2 Emploi indépendant ou pour compte propre

Au premier trimestre 2017, plus de la moitié de la population en emploi (57,4 %) détenait un emploi indépendant ou travail pour compte propre.

Taux d'emploi indépendant selon le milieu de résidence et le sexe

En milieu urbain, le taux d'emploi indépendant est de 51,2% contre 67,1% en milieu rural. Selon le sexe, le taux d'emploi des indépendants ou pour compte propre est de 47,2% chez les hommes et de 73,3% chez les femmes.

La répartition des indépendants ou des travailleurs pour compte propre selon le milieu de résidence (54,3% en milieu urbain contre 45,7% en milieu rural) et le sexe (50,2% chez les hommes contre 49,8% chez les femmes) est légèrement inégalitaire.

Emploi indépendant ou pour compte propre selon le secteur d'activité

Durant le premier trimestre 2017, la moitié (49,5%) des « employeurs/indépendants » ont exercé leur activité dans le « Commerce et réparation d'automobiles » alors que, l' « Agriculture, la sylviculture, la pêche » en regroupait plus du quart (18,7%) contre 8,6% dans les « Activités de fabrication » et 5,9% dans les « Autres activités de services n.c.a. ». Le des autres secteurs d'activité pesant chacune de 5% des indépendants.

III. Niveau du chômage

Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus est évalué à 22,7% au premier trimestre 2017. Le chômage est plus accentué en milieu rural où 27,7% de la population active sont au chômage contre 18,5% en zone urbaine. Selon le sexe, le chômage affecte davantage les femmes (32,9%) que les hommes (13,2%).

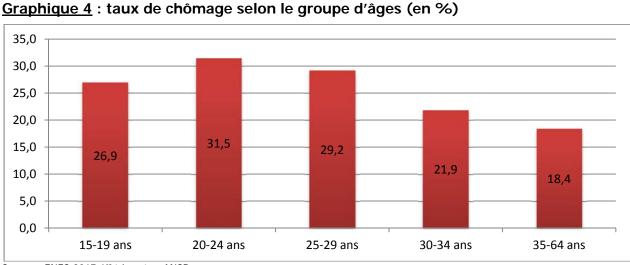
35,0 32,9 30,0 27,7 25,0 22,7 18,5 20,0 13,2 15,0 10,0 5,0 0,0 Urbain Rural Masculin Féminin Ensemble

Graphique 3 : taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

Source: ENES 2017 1er trimestre, ANSD

Chômage par tranche d'âges

En 2017, durant le premier trimestre, le chômage a plus affecté les populations jeunes. En effet, près de 6 chômeurs sur 10 (60,6%) sont de la tranche d'âgées 15 à 34 ans. Les taux les plus élevés sont observés chez les jeunes des tranches d'âges 20-24 ans et 25-29 ans, soit respectivement 31,5% et 29,2%. Le phénomène touche moins le groupe d'âge 35-64 ans avec un taux de chômage estimé à 18,4%



Chômage selon le diplôme

L'analyse de la situation du chômage selon le diplôme montre que les personnes ayant le niveau BAC/DT/BT (16,3 %) sont les moins affectées par le chômage au premier trimestre 2017. Le chômage affect plus les personnes du niveau BAC+2 (27,5 %) et les non diplômés (23,5 %). En revanche, les autres diplômés particulièrement ceux ayant le niveau CEPE/CFEE (20,5 %), BEPC/BFEM/CAP/BEP (19,6 %) et les personnes ayant un diplôme supérieur à BAC +2 (20,2 %) sont relativement moins affectés.

30,0 25,0 20,0 15,0 27,5 23,5 20,5 10,0 20,2 19,6 16,3 5,0 0.0 CEPE/CFEE BEPC/BEFM/ BAC/DT/BT BAC+2 Diplôme Sans diplôme CAP/BEP supérieur à BAC+2

Graphique 5 : taux de chômage selon le diplôme (en %)

Annexes

Tableau 1 : Répartition des types d'emplois et salaires en fonction du secteur d'activité

	Employés salariés		Employeurs et indépendants	
Secteurs d'activités (code CITI)	15 ans ou plus	10 ans ou plus	15 ans ou plus	10 ans ou plus
Agriculture, sylviculture, pêche	8,0	8,2	18,7	18,7
Activités extractives	1,3	1,3	1,6	1,6
Activités de fabrication	17,0	17,6	8,6	8,6
Production et distribution d'électricité	0,4	0,4	0,2	0,2
Production et distribution d'eau	0,8	0,8	0,0	0,0
Construction	12,4	12,3	4,0	4,0
Commerce et réparation d'automobiles	11,4	11,6	49,5	49,5
Transports et entreposage	9,5	9,1	3,9	4,0
Hébergement et restauration	2,1	2,0	3,2	3,2
Information et communication	0,8	0,8	0,4	0,4
Activités financières et d'assurance	1,3	1,2	0,1	0,1
Activités immobilières	0,2	0,2	0,1	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et technique	1,0	1,0	0,0	0,0
Activités de service de soutien et de b	4,9	4,7	0,2	0,2
Enseignement	12,1	11,6	1,0	1,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	3,3	3,2	0,7	0,7
Autres activités de services n.c.a	4,2	4,2	5,9	5,9
Activités spéciales des ménages	8,7	8,9	1,7	1,7
Activités des organisations extraterritoriales	0,8	0,8	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100	100,0	100,0

Tableau 2 : Quelques indicateurs sur le marché du travail

Niveau d'activité des 15 ans ou plus	15 ans ou plus
Taux d'activité du moment	56,3
Selon le sexe	
Hommes	64,4
Femmes	49,6
Selon le milieu de résidence	
Urbain	55,4
Rural	57,4
Niveau par type d'emploi sur les employés	
Taux d'emplois	35,6
Taux d'emplois rémunérés (sur la population en emploi)	42,6
Taux d'emplois indépendants (sur la population en emploi)	57,4
Niveau du chômage des 15 ans ou plus	
Taux de chômage	22,7
Selon le sexe	
Hommes	13,2
Femmes	32,9
Selon le milieu de résidence	
Urbain	18,5
Rural	27,7
Selon la tranche d'âges	
15 à 24 ans	29,3
20 à 24 ans	31,5
25 à 29 ans	29,2
15 à 34 ans	27,2
35 à 64 ans	18,4
Selon le diplôme	
Sans diplôme	23,5
CEPE/CFEE	20,5
BFEM/CAP/BEP	19,6
BAC/DT/BT	16,3
BAC + 2	27,5
Diplôme supérieur à BAC + 2	20,2